

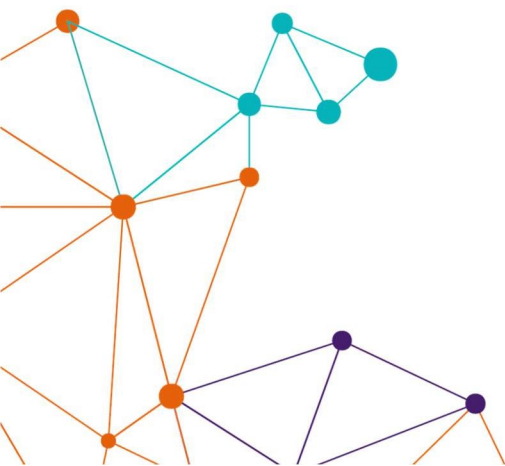
normand^e.santé

SERVICE DPM
(DataPrivacyManager)

Demande de souscription au service DPM



DPMManager
GDPR COMPLIANCE SOLUTION



SITE DE CAEN

Siège social
7 longue vue des Astronomes
14111 Louvigny
02 50 53 70 00

SITE DE ROUEN

1231 rue de la Sente aux Bœufs
76160 Saint-Martin du vivier
02 32 80 91 50

contact@normand-esante.fr

FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION

NOM de la structure	
Adresse	
Adhérent à NeS	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Demande en cours)
NOM du Représentant légal de la structure	
Email du Représentant légal de la structure	
NOM du DPO/Référent <i>(contact privilégié sur la gestion du service DPM)</i>	
Email du DPO/Référent DPM	
Date envisagée pour mise en place du service DPM	

Conditions d'utilisation

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation des services associés au portail normand de la e-santé disponibles en ligne sur www.app-esante.fr

Pour bénéficier de ce service, il faut être constitué en entité juridique et être membre de NeS. La demande devra être adressée via le formulaire de demande à NeS.

La demande est **soumise à validation de NeS**.

Le service "DPM"

Le service DPM (*DataPrivacyManager*) est une solution de tenue de registre conforme au RGPD, adapté à tout type de structure. Cet outil permet d'accéder à une vue d'ensemble du registre depuis un tableau de bord dynamique.

En plus du suivi depuis le tableau de bord, il permet d'assurer une veille réglementaire actualisée sous la responsabilité de juristes et de DPO en veille permanente pour vous.

Cette solution est un véritable appui à la mise en conformité, au maintien de la conformité et à la gestion de la qualité interne, pour n'importe quel type d'établissement manipulant de la donnée nominative.

DPM :

- S'adapte aussi bien aux petites qu'aux grandes structures multisites !
- Est accessible à partir du portail www.app-esante.fr sur une interface web intuitive et sécurisée.

Pour bénéficier de ce service, les adhérents de NeS devront s'acquitter d'une contribution selon les modalités suivantes :

Tarifs négociés, applicables au 1^{er} janvier 2021

Collège A : Etablissements sanitaires <i>(Centre hospitalier, HAD...)</i>			Collège B : Etablissements « Villes » <i>(Pôle de santé, centre de soins...)</i>	Collège C : Etablissements Médico-Sociaux <i>(EHPAD...)</i>	Collège D : Réseaux et structures transverses <i>(MAIA, Association, Réseaux de santé...)</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Etablissements Support de GHT</u>		<u>Etablissements Sanitaires</u>			
<i>CHU</i>	<i>Centre Hospitalier</i>				
50€ HT/mois	40€ HT/mois	30€ HT/mois	15 € HT/mois	20 € HT/mois	20 € HT/mois

Le

Fait à

Nom du Représentant légal de la structure

Signature

Nom du CIL/Référent de la structure

Signature

